

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 30 (2023)
Heft: 3: Das Material der Public History = Le matériel dans l'histoire publique

Artikel: Un sesterce de Faustine II conservé au Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg : l'image et le statut des femmes de la famille impériale romaine
Autor: Python, Julie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1050070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un sesterce de Faustine II conservé au Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg

L'image et le statut des femmes de la famille impériale romaine

Julie Python

Les musées d'histoire et d'archéologie regorgent de monnaies de différentes époques, fruits des trouvailles archéologiques régionales et de dons effectués au fil des siècles.¹ Ces pièces, s'élevant souvent à plusieurs centaines ou milliers d'exemplaires pour un seul musée, sont parfois mises en valeur dans leurs expositions, mais demeurent souvent délaissées du fait du volume considérable que représente ce type de source. Les étudier en détail requiert beaucoup de temps et exige de la main-d'œuvre spécialisée, contraignant parfois les institutions muséales à se concentrer sur une sélection de monnaies qui semblent, à première vue, plus pertinentes ou, de manière plus radicale, à renoncer à l'étude de leurs collections. Le Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF) comprend, pour sa part, une collection numismatique se composant de plusieurs milliers de monnaies de diverses époques, dont environ 1500 datent de l'époque impériale romaine. Ces pièces antiques n'ont jusqu'à présent fait l'objet d'aucune étude numismatique d'ensemble et aucun catalogue n'a été édité. Seuls quelques articles ont été publiés, se concentrant principalement sur le monnayage d'or ou sur l'histoire de la collection.² Une convention de collaboration a été signée en 2018 entre le MAHF et la chaire d'histoire de l'Antiquité de l'Université de Fribourg dans le but d'étudier, publier et mettre en valeur la collection de numismatique antique. Ce projet, placé sous la direction du Prof. Cédric Brélaz, est en voie d'aboutir avec le lancement prochain d'une base de données en ligne, appelée Numismatique antique fribourgeoise online (NAFO), qui sera accessible au public courant 2024.

La collection de numismatique impériale romaine du MAHF se compose majoritairement de monnaies de bronze, complétée par environ 200 pièces en argent et 23 en or émises d'Auguste à Théodose II (de 27 av. J.-C. à 450 apr. J.-C.). Si la majorité est frappée à l'effigie des empereurs, une quantité non négligeable, environ 7 % de l'ensemble de la collection, illustre à l'avant le portrait d'une femme de la maison impériale. Cette proportion augmente à près de 13 % si l'on restreint l'échantillon aux monnaies frappées durant le Haut-Empire, soit d'Auguste à Sévère Alexandre (de 27 av. J.-C. à 235 apr. J.-C.). Alors que la question du rôle des femmes dans l'exercice du pouvoir impérial a pendant longtemps été

omise dans la recherche, les chiffres issus de l'analyse de la collection du MAHF parlent d'eux-mêmes: des femmes de la maison impériale figurent en nombre sur les monnaies, vecteurs importants de l'image du pouvoir impérial.

Il s'ensuit toute une série de questions: pourquoi des femmes sont-elles représentées sur les monnaies impériales? Que nous apprennent le portrait et les légendes pour notre compréhension de la place et du statut des femmes dans l'Empire romain? Existe-t-il une iconographie ou des divinités différentes en fonction du genre de la personne illustrée sur la monnaie? Pour apporter des éléments de réponse, prenons comme source une monnaie à l'effigie d'une femme issue de la collection du MAHF.

Sur l'avvers de notre monnaie, un sesterce en bronze, figure le buste drapé d'une femme tourné à droite, les cheveux enroulés en un chignon derrière la tête et accompagné de la légende partiellement lisible [FA]VSTINA - AVGVST[A]. La légende et le portrait permettent d'y reconnaître Annia Galeria Faustina II, communément appelée Faustine la Jeune. Née en 130 apr. J.-C., elle est la fille de l'empereur Antonin le Pieux et de Faustine l'Aînée. Elle épouse le futur empereur Marc Aurèle en 145. Sur le revers apparaît une figure drapée, debout à droite, tenant un sceptre de la main droite et portant un nourrisson de la gauche. La légende FECVN-D[ITAS], entourant l'iconographie, permet de reconnaître la personnification de la fertilité. Enfin, les lettres S(enatus) – C(onsulto) dans le champ du revers sont la marque du Sénat et figurent habituellement sur le monnayage de bronze.

Cette monnaie est, en tant que telle, considérée comme inédite, car l'exemplaire fribourgeois n'avait jamais été étudié ni publié. Toutefois, le type est largement connu au sein des émissions monétaires frappées au portrait de Faustine la Jeune et de nombreuses autres institutions muséales et collections à travers le monde en possèdent des exemplaires similaires. Rien qu'au sein de la collection du MAHF, qui est de taille modeste, trois autres sesterces présentent le même type. Pourtant, son étude n'en demeure pas moins intéressante à plusieurs égards. Tout d'abord, la publication de l'ensemble du matériel numismatique conservé dans les différentes institutions muséales et universitaires à l'échelle internationale permet de multiplier les exemplaires connus, et cela indépendamment de l'état de conservation ou de la valeur marchande des monnaies. Cette multiplication des exemplaires permet d'examiner en détail les similarités ou, au contraire, les différences entre les types, ce qui est indispensable à la recherche scientifique en numismatique, comme les études de liaisons de coins, qui requièrent la comparaison du plus grand nombre possible d'exemplaires par type. Le processus de liaison de coins consiste effectivement à analyser en détail l'iconographie pour distinguer différents coins et ensuite essayer de placer ces émissions dans une chronologie relative.



Fig. 1: Marc Aurèle pour Faustine II, Rome, 162–165 apr. J.-C.; AE; sesterce; 21,496 g, 31,6 mm, 360°, Roman Imperial Coinage III Marcus Aurelius 1638, No. Inv.: MAHF 15802. (Musée d'Art et d'histoire de Fribourg / Université de Fribourg, Département d'histoire, Chaire d'histoire de l'Antiquité)

Enfin, l'examen de la pièce invite à une réflexion sur la place et le statut de Faustine la Jeune et, par extension, des femmes dans le monnayage impérial. L'étude d'une seule monnaie, isolée et sortie du contexte d'ensemble des autres émissions, est problématique, car aucune généralité ne peut en être tirée sans entrer dans le domaine de la spéculation. La récurrence d'une représentation iconographique ou d'une légende sur une grande quantité de pièces ne doit pas être appréhendée de la même manière qu'un type inédit et isolé. Des comparaisons avec d'autres types et une prise en considération de la politique monétaire de l'autorité émettrice demeurent donc indispensables. Outre leur intérêt pour dater les couches archéologiques lors de fouilles, les monnaies sont des sources d'informations considérables pour la compréhension du système économique, de la circulation monétaire et du statut politique des personnes représentées. La provenance de notre monnaie, comme pour la grande majorité des autres pièces du MAHF, n'est néanmoins pas connue, excluant ainsi d'office toute spéculation sur la circulation de la pièce en question. La collection du musée s'est, en effet, formée au gré des dons au profit de l'ancien cabinet de numismatique et des découvertes archéologiques sur le canton de Fribourg antérieures à la constitution du Service d'Archéologie de l'État de Fribourg, dépositaire des nouvelles trouvailles depuis 1962.³

Notre sesterce apporte des informations sur la fonction et le statut de Faustine au sein du pouvoir impérial. La légende de l'avvers révèle que Faustine porte le titre

d'*Augusta*, octroyé régulièrement aux femmes de la maison impériale depuis Livie, l'épouse d'Auguste. Il s'agit de l'équivalent féminin du titre d'*Augustus*, qui était le titre donné par le Sénat romain à Octave en 27 av. J.-C. à l'avènement du Principat. Celui-ci devint progressivement un titre officiel propre à la fonction d'empereur. L'attribution du titre d'*Augusta* aux femmes de la maison impériale romaine a suivi la même évolution. Livie reçoit le nom de Julia Augusta grâce au testament du défunt Auguste en 14 apr. J.-C. Toutefois, à l'inverse de son équivalent masculin, *Augusta* n'apporte aucun renseignement sur la fonction publique de la femme en question. Pour Livie, ce nouveau nom a eu pour finalité la consolidation de la dynastie et la légitimation de Tibère, son fils et successeur d'Auguste, en le rattachant à la *gens Iulia*. Le titre, accordé de manière non systématique aux femmes de la maison impériale, présente une connotation honorifique. Faustine la Jeune, quant à elle, le reçoit en 147 apr. J.-C., deux ans après son mariage avec Marc Aurèle, à l'occasion de la naissance de son premier enfant.⁴ C'est également à partir de cette date que des monnaies au nom et à l'effigie de Faustine sont frappées, d'abord par son père Antonin le Pieux, puis par son époux Marc Aurèle en 161 après le décès du précédent empereur. Jusqu'en 157, les monnaies émises pour Faustine la Jeune contiennent la mention de son père au moyen d'un lien de filiation directement visible dans la légende.⁵ À l'inverse du monnayage des empereurs pouvant être daté très précisément au moyen des puissances tribuniciennes et des consulats revêtus par ceux-ci, le monnayage de Faustine, et celui des femmes de la maison impériale en général, offre moins d'éléments de datation.

Le sesterce étudié ne porte effectivement que le nom de la femme représentée et son titre d'*Augusta*. Pour pallier ce problème, des chercheurs se sont penchés sur les coiffures de Faustine afin d'en étudier l'évolution stylistique et de tâcher d'ordonner les émissions dans une chronologie relative. Faustine la Jeune est la femme possédant la plus grande diversité de portraits sur les monnaies: dix coiffures distinctes ont pu être discernées.⁶ Sur notre exemplaire, les cheveux de Faustine, ondulés sur le devant, sont enroulés dans un chignon placé vers la nuque. Une tresse est visible juste derrière la frange ondulée et rejoint le chignon. L'oreille est entièrement couverte, avec une petite boucle qui ressort à sa hauteur. Cette coiffure, déterminée comme le type VII par M. Beckmann et le VIII par Ch. Niederhuber, fait son apparition sur le monnayage de Faustine entre 162/163 et a été utilisée jusque dans les années 165.⁷ Cette analyse du portrait, couplée avec une étude de coins, permet ainsi de resserrer les années d'émission de la pièce.

Le revers de notre exemplaire met en évidence le thème de la fertilité et des enfants, particulièrement présent dans le monnayage de Faustine la Jeune, grâce à l'introduction d'une nouvelle personnification, *Fecunditas*, toujours accompa-

gnée d'au moins un enfant. Celle-ci était jusqu'alors absente du monnayage impérial, mais pas des cultes romains. Un temple lui avait effectivement été consacré à Rome en 63 apr. J.-C. par le Sénat, après la naissance de la fille de Néron.⁸ Aucune représentation de la divinité dans l'art monumental et statuaire n'est néanmoins connue. Le MAHF possède plusieurs exemplaires figurant Fecunditas sur le monnayage de Faustine la Jeune, certains semblables à notre monnaie et d'autres illustrant la divinité entre deux enfants et tenant deux autres nourrissons dans les bras.⁹ La grande diversité des types de Fecunditas révèle l'importance de cette divinité dans le monnayage de Faustine. À cela s'ajoutent des frappes en or, en argent et en bronze, signe que ce type de représentations était diffusé dans toutes les couches de la population. Finalement, le trésor de Réka-Devnia, découvert en Bulgarie en 1929 et enfoui aux alentours de 251 apr. J.-C., révèle une très forte présence de Fecunditas dans le monnayage de Faustine. Sur les 80 000 deniers conservés dans ce trésor, 2989 furent frappés au nom et au portrait de Faustine la Jeune. Ce chiffre est déjà relativement élevé si l'on considère que 6619 deniers furent émis au nom d'Antonin le Pieux, 3557 au nom de Faustine l'Aînée et 6596 au nom de Marc Aurèle.¹⁰ Cela représente une frappe sur trois au portrait d'une femme. De plus, Fecunditas apparaît sur 21 % des monnaies découvertes dans le trésor de Réka-Devnia.¹¹ Seule Junon, avec 26 %, est davantage représentée. Bien qu'il s'agisse de pièces en argent et non en bronze, le trésor de Réka-Devnia souligne la prééminence de Fecunditas au sein du monnayage de Faustine la Jeune.

L'utilisation de Fecunditas était destinée à souligner, d'une part, la grande fertilité du couple impérial, qui eut entre 11 et 13 enfants et insiste, d'autre part, sur l'héritier de sang censé assurer la succession. En effet, même si, depuis la création du Principat, la succession héréditaire prévalait en théorie, reste que le principe de l'*adoptio* avait primé sous les Antonins: l'empereur régnant désignait de son vivant son ou ses successeurs et établissait, par le biais d'une adoption, un nouveau lien de filiation remplaçant le droit du sang. Souvent, un mariage avec une princesse, comme ce fut le cas pour Faustine, la fille de l'empereur Antonin le Pieux, et Marc Aurèle, venait renforcer l'adoption et aidait à la préservation de l'origine dynastique du pouvoir.¹² Ainsi, avec la naissance de plusieurs héritiers, dont seul Commode atteignit toutefois l'âge adulte, Marc Aurèle revint au principe de succession établi par Auguste, lequel n'avait plus été appliqué depuis les Flaviens. Le monnayage, notamment par le type monétaire de la Fecunditas, a pour but d'indiquer ce que l'*Augusta* avait accompli: donner naissance à des héritiers pour assurer la santé et la continuité de l'Empire.

En tant que personnification de la fertilité, Fecunditas peut être classée parmi les divinités attachées principalement aux femmes. Si elle apparaît en premier sur les monnaies de Faustine la Jeune, Fecunditas devient ensuite une figure récur-

rente dans le monnayage des femmes de la maison impériale jusqu'à la moitié du III^e siècle. À l'inverse, elle n'est utilisée que sur deux types d'Élagabal (218–222 apr. J.-C.) et de Sévère Alexandre (222–235 apr. J.-C) durant le Haut-Empire.¹³ Cette distinction entre l'iconographie des monnaies suivant qu'elles montrent des portraits de femmes ou d'hommes se retrouve à de nombreuses reprises dans le monnayage impérial. En effet, l'étude des types monétaires dans leur ensemble dénote une tendance à une attribution genrée des divinités. Des divinités comme Fecunditas, Cybèle ou Pudicitia, véhiculant des messages liés à la fertilité ou à la pudeur, semblent davantage liées aux femmes et se retrouvent de ce fait principalement sur leur monnayage. Au contraire, Clementia, la vertu de la tempérance, est réservée aux empereurs.¹⁴ Celle-ci est délibérément écartée de l'iconographie des femmes de la maison impériale, car elle s'articule principalement autour d'une conception politique du pouvoir. Le choix des divinités et des personnifications les plus appropriées au revers des monnaies est ainsi programmatique, plaçant souvent les *Augustae* en tant que modèles de féminité au sein de l'Empire romain.

Cette étude d'une monnaie impériale dévoile non seulement la place et le statut d'*Augusta* de Faustine la Jeune au sein de l'Empire romain, mais également les raisons de sa présence sur le monnayage. Le pouvoir impérial utilise l'image des femmes afin de mettre en valeur les empereurs eux-mêmes, auxquels elles sont rattachées, et afin de transmettre les traits saillants de son idéologie. Avec Fecunditas, la maternité permet de consolider la revendication du pouvoir politique de Marc Aurèle et celui du futur *Augustus* Commode. Les monnaies portant une effigie féminine circulent, par ailleurs, largement dans l'ensemble de l'Empire, cela malgré l'impression tronquée que l'existence des femmes de la maison impériale était confinée à la sphère domestique.

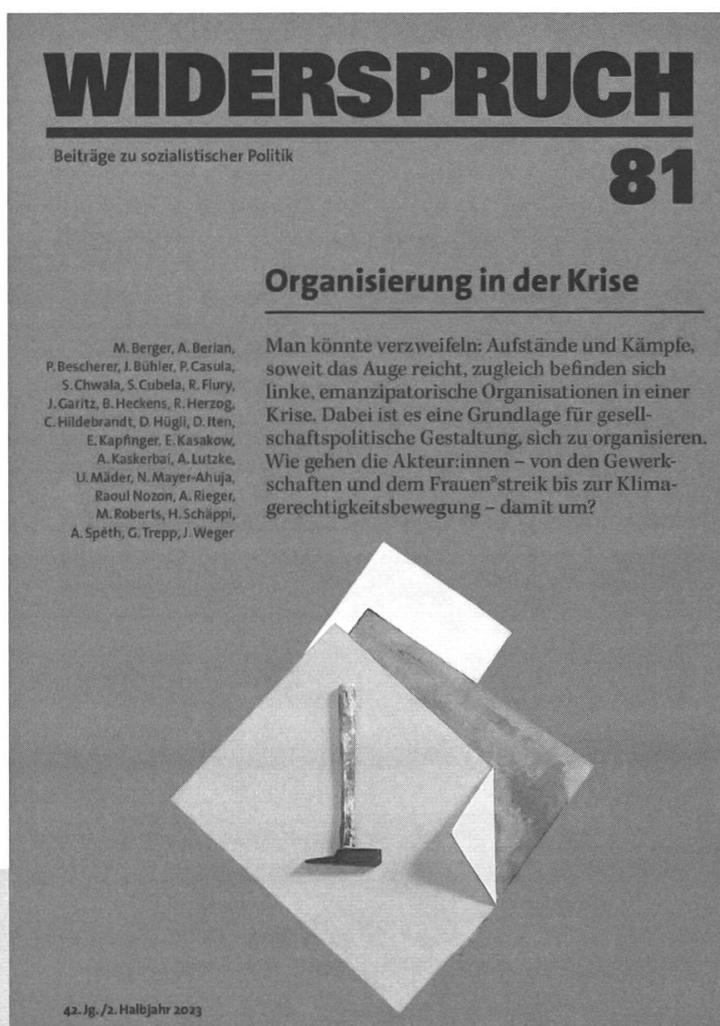
Notes

- 1 Cet article est issu de mon mémoire de Master, *Le monnayage des femmes de la famille impériale romaine au sein du Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg*, soutenu le 14 décembre 2022 à l'Université de Fribourg, sous la direction du Prof. Brélaz, et s'insère également dans mes recherches sur la collection du MAHF en tant qu'assistante diplômée auprès de la chaire d'histoire de l'Antiquité de l'Université de Fribourg. Mes remerciements vont à la direction et aux collaborateurs du MAHF, en particulier à Mme Adeline Favre, collaboratrice scientifique, pour leur accueil dans cette institution ainsi que leur précieuse collaboration.
- 2 Cédric Brélaz, «Numismatique antique au Musée d'Art et d'Histoire. Origines, état de la question et valorisation en cours», *Annales fribourgeoises* 83 (2021), 121–128; Bjørn Paarmann, «La création d'un cabinet de numismatique à Fribourg (fin XVIII^e et XIX^e siècles). Un premier état de la question», in Sandrine Ducaté (éd.), *Avenue de Rome. Fribourg en quête de racines antiques*, Fribourg 2018, 61–75; David Bonny, Anne-Francine Auberson, «Portalban, trésor monétaire... trésor d'histoires...», *Cahiers d'archéologie fribourgeoise* 2 (2000), 18–25;

- Othmar Perler, «Les monnaies romaines en or du Musée Cantonal», *Annales fribourgeoises* 43 (1958), 25–35.
- 3 Paarmann, *droit.*, 72.
 - 4 Fasti Ostienses, Pb. 13–15; Dietmar Kienast, Werner Eck, Matthäus Heil, *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt 2017, 137.
 - 5 Martin Beckmann, *Faustina the Younger. Coinage, Portraits, and Public Image*, New York, 2021, 53.
 - 6 Les études les plus récentes sur le sujet: Beckmann (voir note 6); Christian Niederhuber, *Roman Imperial Portrait Practice in the Second Century AD. Marcus Aurelius and Faustina the Younger*, Oxford 2022.
 - 7 Beckmann (voir note 6), 86–90; Niederhuber (voir note 7), 21.
 - 8 LIMC VIII/1, *Fecunditas*, 583.
 - 9 Fecunditas debout à droite avec un nourrisson: MAHF 15797, MAHF 15798, 15818 (RIC III Marcus Aurelius 1638); Fecunditas debout à gauche entre deux enfants et tenant deux nourrissons: MAHF 15801, 15814 (RIC III Marcus Aurelius 1636).
 - 10 Beckmann (voir note 6), 3.
 - 11 Georges Depyrot, *La propagande monétaire (64–235) et le trésor de Marcianopolis (251)*, Wetteren 2004, 251.
 - 12 María José Hidalgo de la Vega, «Plotina, Sabina y las dos Faustinas. La función de las augustas en la política imperial», *Studia Historica. Ha. Antiqua* 18 (2000), 193.
 - 13 RIC IV Elagabalus 164A; RIC IV Severus Alexander 305.
 - 14 Carlos F. Noreña, *Imperial Ideals in the Roman West. Representation, Circulation, Power*, Cambridge 2011, 50.

Organisierung in der Krise

Man könnte verzweifeln: Aufstände und Kämpfe, soweit das Auge reicht, zugleich aber eine Krise von linken, emanzipatorischen Organisationen. Dabei ist Organisierung die Grundlage für gesellschaftspolitische Gestaltung. Wie gehen die Akteur:innen – von den Gewerkschaften und dem Frauen*streik bis zur Klimagerechtigkeitsbewegung – damit um?



232 Seiten, Broschur
ISBN 978-3-03973-012-4

Einzelheft Fr. 25.–

Jahresabonnement (2 Hefte) Fr. 40.–

Förderabonnement (2 Hefte) Fr. 150.–

Gönner:innen mindestens Fr. 500.– pro Jahr

IBAN CH98 0900 0000 8005 6062 5

widerspruch.ch